

Alain-G. Gagnon
Directeur, Programme d'études sur le Québec
Université McGill

(1999)

“La pensée politique
d'André Laurendeau :
communauté, égalité
et liberté.”

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

à partir du texte de :

Alain-G. Gagnon

**“La pensée politique d’André Laurendeau : communauté,
égalité et liberté.”**

In revue *Les Cahiers d’histoire du Québec au XXe siècle*, no 10,
1999, pp. 37-44. Conçu et réalisé par le Centre de recherche Lionel-
Groulx édité par Les Publications du Québec.

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p>M Alain-G. Gagnon, politologue, professeur au département de sciences politique, UQÀM, nous a accordé le 16 février 2016 son autorisation de diffuser en libre accès à tous ses publications dans <i>Les Classiques des sciences sociales</i>.</p> <p> Courriel : gagnon.alain@uqam.ca</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word
2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US, 8.5” x 11”).

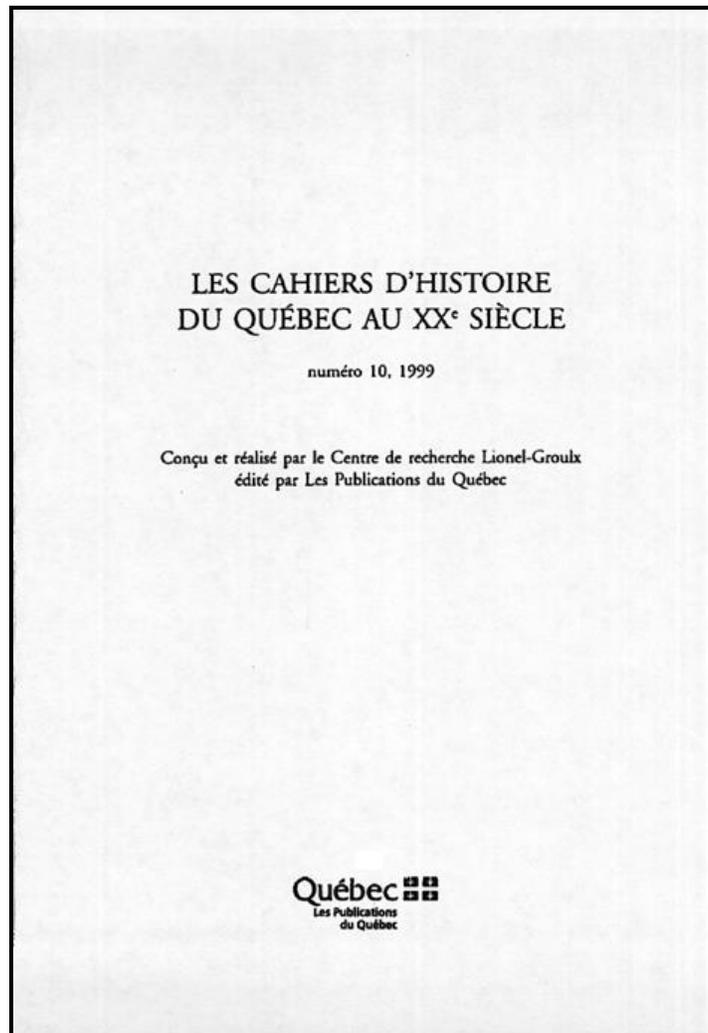
Édition numérique réalisée le 23 mai 2019 à Chicoutimi, Québec.



Alain-G. Gagnon

Directeur, Programme d’études sur le Québec
Université McGill

**“La pensée politique d’André Laurendeau :
communauté, égalité et liberté.”**



In revue *Les Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, no 10, 1999, pp. 37-44. Conçu et réalisé par le Centre de recherche Lionel-Groulx édité par Les Publications du Québec.

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l’édition d’origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l’édition papier numérisée.

**“La pensée politique d’André Laurendeau :
communauté, égalité et liberté.”**

Table des matières

Introduction

Relations entre l’individu et la communauté

La quête de l’égalité politique et de la justice sociale

Conclusion

[37]

Alain-G. Gagnon

Directeur, Programme d’études sur le Québec
Université McGill

**“La pensée politique d’André Laurendeau :
communauté, égalité et liberté.”¹**

In revue *Les Cahiers d’histoire du Québec au XXe siècle*, no 10, 1999, pp. 37-44. Conçu et réalisé par le Centre de recherche Lionel-Groulx édité par Les Publications du Québec.

INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

André Laurendeau est sans contredit l’intellectuel dont la pensée politique aura le plus influencé la quête d’égalité des Canadiens français et plus tard celle des Québécois. Plus que chez d’autres penseurs, ses idées étaient en harmonie avec les réalités politiques de l’époque. Encore aujourd’hui, la pensée politique d’après-guerre de Laurendeau est fréquemment citée comme source première d’une solution politique à l’impasse entre le Québec et le Canada².

Pendant sa vie, Laurendeau s’est impliqué dans plusieurs groupes. En 1932, à l’âge de vingt ans, il fonde le mouvement Jeune-Canada avec, notamment, Pierre Dansereau qui en deviendra le président,

¹ Je souhaite remercier Isabelle Daoust, étudiante au doctorat au département de langue et littérature françaises de l’Université McGill, qui a procédé à une adaptation française de ce texte. Cet article a été présenté devant les membres de l’*Association for Quebec Studies in the United States*, à Charleston, le 21 novembre 1998.

² Selon Guy Laforest, alors que les idées de Trudeau dominaient le paysage politique canadien, les concepts socio-politiques amenés par Laurendeau avaient des répercussions au niveau international (cf. L’intervention de Laforest au congrès annuel de l’Association des philosophes canadiens, à l’université Brade, le 1^{er} juin 1998).

Lucien L'Allier et Gérard Fillion. Les membres-fondateurs du groupe se retrouvent dans le cercle Crémazie, un groupe littéraire formé d'anciens du collège Sainte-Marie ³.

Le mouvement Jeune-Canada s'illustre alors entre autres par le refus de l'immigrant et par une conception xénophobe de la culture francophone de souche, défendant sur le front nationaliste une perception prémoderne du rôle de l'Église face à celui de l'État ⁴.

On retrouve au début de la vie publique de Laurendeau une tendance à l'antisémitisme. Ainsi, en avril 1933, il fait un discours à saveur antisémite durant une rencontre des Jeune-Canada ⁵. L'influence de l'abbé Groulx sur André Laurendeau à cette époque est palpable ; Groulx et Arthur Laurendeau, le père d'André, « avaient travaillé ensemble à *L'Action française*. [...] Groulx fréquente assidûment la maison des Laurendeau car il prépare la fondation de *L'Action nationale*, dont le premier numéro paraîtra en janvier 1933 ⁶ ».

[38]

En 1934, Laurendeau devient directeur du *Semeur*, revue de l'Association catholique de la jeunesse canadienne française (A.C.J.C.) où il défend les relations entre nationalisme et catholicisme. Il quittera *Le Semeur* et le groupe Jeune-Canada lorsqu'il partira étudier en Europe en 1935. Lors de son séjour, Laurendeau voit sa vision du nationalisme se transformer ; comme observateur privilégié, il est témoin des atrocités dont les Juifs sont victimes et prend conscience de l'intolérance associée au nationalisme. Ce séjour à Paris de 1935 à 1937 constitue le point tournant de l'évolution de sa pensée politique, et plus particulièrement de sa conception du nationalisme. Pendant son séjour, il assiste à des conférences données par des sommités du milieu intellectuel français à la Sorbonne, au Collège de France et à l'Institut catholique de Paris. À partir de ce

³ Pierre Dansereau, « André Laurendeau : les options réversibles », dans Robert Comeau et Lucille Beaudry (éd.), *André Laurendeau. Un intellectuel d'ici*, Sillery, Presses de l'Université du Québec. 1990, pp. 180-181.

⁴ Pierre Anctil, « Laurendeau et le grand virage identitaire de la Révolution tranquille », dans Robert Comeau et Lucille Beaudry (éd.), *op. cit.*, p 231.

⁵ *Ibid.*

⁶ Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, Montréal, Québec/Amérique, 1983, p.48.

moment que l'on baptisera le « ravisement parisien ⁷ », Laurendeau cherche fermement à greffer à son nationalisme des idées libérales plus conformes aux problèmes sociaux qui le préoccupent de plus en plus. La jonction entre le national et le social, qui allait constituer le fondement de ce que l'on appellera le « néo-nationalisme », devait devenir son objectif principal dès son retour au Québec.

Dans une lettre de 1936 adressée à l'abbé Groulx, Laurendeau s'explique sur sa vision du leadership québécois :

J'ai connu quelques hommes et quelques groupes nouveaux depuis les instituteurs catholiques jusqu'aux écrivains marxistes. En cela, je gagne au moins d'élargir mon champ de vision. J'essaie de m'ouvrir à toutes les influences qui me semblent bonnes même s'il y a quelques risques [...] plus je vais et plus je trouve qu'on manque d'audace intellectuelle chez nous ⁸.

Laurendeau refusait d'accepter les idées préconçues et préférait les remettre en question. Ses échanges avec les intellectuels français, qui s'opposaient au statu quo et exigeaient un système économique plus équitable, ont joué un rôle de premier plan dans l'évolution de sa pensée. Selon Denis Monière, Laurendeau

constate que l'approfondissement des valeurs spirituelles peut aller de pair avec la recherche du changement économique et du progrès social. Non seulement revient-il plus conscient des questions sociales mais en outre il rapporte des idées plus radicalement anticapitalistes ⁹.

Ce regard critique sur le capitalisme et sur ses excès est une constante dans la vie de Laurendeau. Ces idées anticapitalistes sont en partie responsables de la sympathie dont Laurendeau fera preuve au début des années 1960 envers les jeunes intellectuels que l'on retrouve autour de *Parti pris*, un périodique d'extrême-gauche. Laurendeau voit dans les actions de ces jeunes intellectuels un désir de changement et une volonté de créer une société plus juste ¹⁰.

⁷ Ce terme est emprunté à Pierre Anctil.

⁸ Cité dans Donald J. Horton, *André Laurendeau. La vie d'un nationaliste 1912-1968* (traduit de l'anglais par Mario Pelletier), Montréal, Bellarmin, 1995, p. 77.

⁹ *Ibid.*, p. 100.

¹⁰ Voir à ce sujet Léon Dion, *Québec 1945-2000 : Les intellectuels et le temps de Duplessis*, tome II. Sainte-Foy. Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 190.

Pendant cette année de « formation » à Paris, Laurendeau se frotte à la gauche catholique et prend connaissance des idées progressistes et des écrits d'auteurs comme Jacques Maritain, Thierry Maulnier, Emmanuel Mounier, Nicolas Berdiaeff, Daniel-Rops et Étienne Gilson. Influencé par *Esprit*, une revue française d'inspiration catholique, Laurendeau condamne l'insurrection de Franco lors de la guerre civile espagnole et croit que des intérêts fascistes, capitalistes, cléricaux et féodaux sont à l'origine de ces actions ¹¹. Dans une lettre à ses parents, datée de mars 1936, il écrit :

Depuis que je suis en Europe, mon admiration pour l'œuvre de Mussolini, de Hitler et même de Salazar a baissé [...] Ai-je le droit d'oublier que le nationalisme italien menace étrangement la paix du monde [...] Dois-je oublier que chez lui la liberté de la personne en principe n'existe guère plus ? Qu'enfin le mouvement ouvrier est détourné et qu'ainsi certains avantages de l'histoire chèrement payés pourtant sont perdus pour une longue période de temps ? Ai-je le droit d'oublier que les amitiés catholiques fascistes sont pour l'Église un formidable danger pour l'avenir ¹² ?

Denis Monière écrit que, d'après Laurendeau, il est possible

[d]'aimer sa patrie sans forcément adhérer aux idéologies totalitaires. Cette critique des extrémismes ne l'amène cependant pas à prêcher les vertus du libéralisme comme antidote au fascisme car le libéralisme garantit avant tout la liberté de la haute finance et des trusts qui sont, à son avis, tout aussi condamnables. Il n'adhère ni au communisme, ni au fascisme, ni au capitalisme. S'il estime que le nationalisme doit se dégager des influences conservatrices, il ne sait pas encore quel contenu social lui donner. Le projet de société reste une question ouverte dans la pensée de Laurendeau qui cherche à donner une assise personnaliste au nationalisme ¹³.

Lorsque Laurendeau revient à Montréal en 1937 pour remplacer son père à la direction de *L'Action nationale*, il prend ses distances à l'égard de ses amis actifs dans les Jeune-Canada, lesquels appuyaient

¹¹ Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution : Liberalism versus Neo-Nationalism 1945-1960*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985, p. 27.

¹² Lettre à ses parents, 26 mars 1936, P2/B228 et 23 décembre 1936, P2/B229. Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx, fonds Familles Laurendeau et Perrault. Cité dans Denis Monière, *op cit.*, p. 88.

¹³ Denis Monière, *op. cit.*, p. 112.

Maurice Duplessis¹⁴. Laurendeau s'efforce alors de dissocier le nationalisme de la pensée de droite : « [il] est convaincu que nationalisme et conservatisme ne vont pas nécessairement de pair. Le nationalisme moderne doit, à son avis, accepter les changements sociaux et surtout être ouvert sur le monde¹⁵ ». Il tente de « rénover » la pensée nationaliste en écrivant pour *L'Action nationale* et surtout, dix ans plus tard, pour le quotidien *Le Devoir*.

La conscription de 1942 est un point tournant de la vie de Laurendeau puisque cet événement est à l'origine de son entrée dans la vie politique¹⁶. Rappelons que le plébiscite de 1942 devait libérer le gouvernement fédéral de la promesse électorale concernant la conscription obligatoire pour le service outre-mer. Cette promesse, qui avait été faite lors des élections fédérales de 1940, avait permis aux libéraux de Mackenzie King de faire un balayage au Québec. En réaction au plébiscite, des partisans de l'autonomie provinciale se groupent autour de la Ligue pour la défense du Canada qui donnera naissance au Bloc populaire canadien en octobre 1942. Un nouveau mouvement politique voyait le jour, et Laurendeau en deviendrait bientôt le secrétaire.

Les arguments que Laurendeau emploie lors de la conscription sont très proches de ceux qui avaient contribué à faire de Henri Bourassa le défenseur principal des Canadiens français lors de la première conscription de 1917. Laurendeau était toutefois plus favorable que Bourassa aux aspirations nationalistes et autonomistes du Québec qu'il appuyait, comme le prouve son rôle au sein du Bloc populaire canadien. Son opposition à la conscription et son appui marqué pour une plus grande autonomie provinciale ont facilité son adhésion au Bloc populaire et plus tard sa présidence de l'aile québécoise.

¹⁴ Sylvie Guillaume, « La transmission de l'héritage français : trois types de nationalisme canadien français, 1913-1959 », *Québec Studies*, vol. 10, printemps-été 1990, p. 124.

¹⁵ Denis Monière, « André Laurendeau et la vision québécoise du Canada », dans Robert Comeau et Lucille Beaudry (dir.), *op. cit.*, p. 193.

¹⁶ On lira à ce sujet André Laurendeau, *La crise de la conscription 1942*, Montréal, Les Éditions du Jour. 1962.

[39]

L'émergence du Bloc populaire a contribué à la popularité des idées progressistes au Québec. Selon Michael Oliver,

[...] the Bloc tended towards the left in its social proposals, for Duplessis and the Union nationale were well entrenched as the right-wing opposition to the provincial Liberal régime. [...] the Bloc had to adopt both a more extreme attitude to the war and a more radical social policy. ¹⁷

Le Bloc populaire, tout en dénonçant la pauvreté, l'exploitation par les trusts et les salaires de famine qui étaient monnaie courante à l'époque au Québec, faisait du même souffle la promotion de l'autonomie provinciale ¹⁸.

En juillet 1947, Laurendeau quitte le Bloc populaire pour protester contre la décision de plusieurs membres du parti de cautionner l'Union nationale et il devient le rédacteur en chef du *Devoir*, ce qui faisait de lui une des voix les plus influentes du Québec. Même si Laurendeau n'était pas en désaccord avec les idées de Duplessis sur l'autonomie nationale, il était farouchement opposé à l'absence de politiques sociales au sein du gouvernement ¹⁹.

La justice sociale pour tous fut une préoccupation de tous les instants pour Laurendeau, qui est l'un des premiers intellectuels favorables à l'établissement d'une politique de sécurité sociale ²⁰. Laurendeau est sensible à l'importance du mouvement ouvrier et prend conscience de la « [...] nécessité pour les nationalistes de défendre les causes du progrès et de la justice sociale ²¹ ». Ryerson commente ainsi le nationalisme de Laurendeau :

Laurendeau, nationaliste, est également démocrate et humaniste. Sa vision du monde, « plus vaste », tient sa force justement de ce dépassement. Il est des nationalismes qui tournent chauvins, voire racistes.

¹⁷ Michael Oliver, *The Passionate Debate : The Social and Political Ideas of Quebec Nationalism, 1920-1945*, Montréal, Vehicule Press, 1991, p. 197.

¹⁸ Voir à ce sujet le numéro du *Devoir* du 18 octobre 1943 qui fait état de reportages radiophoniques diffusés les 16 et 17 octobre.

¹⁹ Lire à ce sujet Gérard Filion, « La démission de M. Laurendeau », *Le Devoir*, 9 juillet 1947 ; Michael Oliver, *op. cit.*, p. 202.

²⁰ Denis Monière, *op. cit.*, 1983. p. 206 ; p. 212.

²¹ *Ibid.*, p. 193.

Le sien s'est ouvert au social, à la mondialité. D'où sa capacité d'aborder la synthèse du social et du national ²².

La participation de Laurendeau à la vie politique s'intensifie lors de sa collaboration au *Devoir*, alors que le quotidien devient un forum pour la pensée néo-nationaliste de l'époque.

Grâce à lui et à ses collègues, les Gérard Filion, Pierre Laporte, Jean-Marc Léger, [*Le Devoir*] devient, tout au long des années 1950, la principale tribune du néo-nationalisme, auquel se rallient bientôt la Fédération libérale et le Parti libéral du Québec, qui en fait une inspiration majeure de son programme ²³.

L'expérience de Laurendeau au sein du Bloc populaire canadien lui permet de réconcilier les Québécois en leur présentant une vision moderne et « pluraliste » du Québec dans le Canada, et de développer une pensée autour du concept de pays qui convenait aux nationalistes et aux libéraux du Québec.

À son retour d'Europe, Laurendeau diffuse au Québec la pensée et les idées de personnalités françaises telles que Jacques Maritain et Emmanuel Mounier. Son exemple est suivi par Pierre Elliott Trudeau et Marcel Rioux, ce qui montre bien la proximité des idées des trois hommes à l'époque. En fait, les idées de Trudeau et de Laurendeau étaient tellement apparentées que Michael Oliver écrit dans *The Passionate Debate* de 1956 :

But Trudeau and his associates have many affinities with at least part of Québec's nationalist tradition. The most obvious, perhaps, is the debt which, like La Relève, they owe to Esprit. [...] Cité Libre's preoccupation with social and economic conditions is associated with a belief in socialism. As socialists, its équipe finds more allies among convinced nationalists than in any other segments of the French Canadian intelligentsia ²⁴.

Les débats autour des questions sociales rapprochaient les forces progressistes québécoises qui s'opposaient fréquemment dès que la question du nationalisme était évoquée. Dans un article important paru

²² Stanley Bréhaut Ryerson, « Laurendeau, la Commission royale et l'histoire », dans Robert Comeau et Lucille Beaudry (dir.), *op. cit.*, p. 221.

²³ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, François Ricard, *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, p. 332.

²⁴ Michael Oliver, *op. cit.*, pp. 206-207.

le 14 août 1953 dans *Le Devoir*, Laurendeau évoque l'importance d'inclure des idées sociales au discours nationaliste

il faudrait que les nationalistes, tout en demeurant fermes sur leurs positions essentielles, fondent leur groupe sur des idées plus universelles. La première, dans le contexte contemporain, dans la situation qui est la nôtre, c'est l'idée sociale. [...] Elle pourrait servir de lien avec des groupes d'autre origine ethnique ²⁵.

Selon Pierre Anctil, André Laurendeau est « [...] le premier intellectuel francophone à défendre dans les pages d'un journal de grande envergure l'idée d'une convergence culturelle entre le peuple québécois de souche et les immigrants de l'après-guerre ²⁶ ». Laurendeau croit profondément qu'une telle convergence est essentielle pour faire en sorte que la nation qui voit le jour ait un esprit d'ouverture sur le monde.

La pensée de Laurendeau a une influence durable dans l'élaboration d'une construction communautaire. Dans un éditorial célèbre paru dans le *Devoir* du 20 janvier 1962, il recommande la mise sur pied d'une Commission royale pour régler les problèmes constitutionnels canadiens. Maurice Lamontagne ²⁷ qui, quelque temps auparavant, avait convaincu Marcel Rioux d'accepter la présidence de l'Institut canadien d'affaires publiques, croyait que Laurendeau était le meilleur candidat pour assumer la responsabilité de cette commission.

Peu après, Lester B. Pearson, alors premier ministre, saisit l'occasion et invita Laurendeau à coprésider la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme qui avait été officiellement créée le 23 juillet 1963. Laurendeau ne pouvait refuser une telle invitation à la commission qui se pencherait sur les deux langues officielles et sur les deux cultures fondatrices.

Ce court historique était nécessaire afin de fournir des informations qui permettent de saisir la juste valeur de l'influence de Laurendeau sur ses contemporains, et afin d'identifier quelques moments forts de la carrière de cette figure importante. L'implication de Laurendeau

²⁵ *Le Devoir*, 14 août 1953. Cité par Oliver, *ibid.*, p. 221.

²⁶ Pierre Anctil, *op. cit.*, p. 233.

²⁷ Voir la description de Maurice Lamontagne, dans Léon Dion, *op. cit.*, pp. 179-183.

dans les Jeune-Canada, son travail à *L'Action nationale*, puis au *Devoir*, ses participations à La Ligue pour la défense du Canada, au Bloc populaire, et à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, ont joué un rôle de premier plan dans le développement de sa pensée politique. On constate la présence de deux idées dominantes dans la pensée de Laurendeau : *dans un premier temps*, les notions de communauté, d'égalité et de liberté sont étroitement liées les unes aux autres ; *dans un deuxième temps*, le désir passionné pour l'égalité est à l'origine d'une réflexion sur la notion de justice sociale. Ces deux éléments feront l'objet de ce qui suit.

[40]

Relations entre l'individu et la communauté

[Retour à la table des matières](#)

Laurendeau n'épouse pas la vision atomiste de la société en vertu de laquelle chaque individu pris isolément représente un tout inaliénable, sans égard pour la communauté à laquelle il appartient. Au contraire, il insiste sur les liens qui unissent chaque individu à sa communauté et sur le caractère indissociable de ces deux entités. L'égalité individuelle passe, selon lui, par l'égalité collective qui permet aux individus d'acquérir la liberté et le sentiment de leur accomplissement.

Laurendeau a toujours défini le Québec comme une nation, rejetant du même souffle les arguments qui en faisaient une province pareille à toutes les autres. Par contre, il croyait que le fédéralisme pouvait concilier les deux cultures principales et avait le sentiment que l'avenir des Canadiens francophones était mieux protégé par une constitution canadienne faisant une place à un Québec fort. C'est ainsi qu'il écrit le 30 septembre 1949 dans *Le Devoir* :

Grâce à la Confédération il y a un État où nous demeurons la majorité, où nous pouvons nous donner la politique qui répond à nos idées et à nos intérêts. Dans la mesure où l'État du Québec est diminué, dans cette mesure nous perdons cette possibilité. Québec, c'est la réalité politique à laquelle s'accroche notre destin de peuple. [...] C'est par un abus des mots que les centralisateurs s'appellent des fédéralistes. En réalité, ils détruisent

la Confédération, régime d'équilibre entre les pouvoirs. Nous voulons que cet équilibre soit restauré, nous refusons les jeux de dupes ²⁸.

Laurendeau n'avait pas une confiance à toute épreuve face au fédéralisme et aux politiciens fédéraux, comme le démontre son adhésion au Bloc populaire canadien. Ainsi, Paul-André Comeau nous informe que, lors des séances de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme,

Laurendeau ne dissimule pas la séduction qu'exerce sur lui la thèse séparatiste, surtout lorsqu'il doit se colletter à l'indifférence de ses compatriotes de langue anglaise. Il avoue aussi l'admiration qu'il porte à René Lévesque. Ce dernier introduit, dans le dialogue confus avec l'autre Canada, un rapport de force qui oblige au respect ²⁹.

André Laurendeau écrit dans son journal :

Devant certains anglophones, j'éprouve intérieurement des poussées de séparatisme : « Ils sont trop bêtes, il ne céderont que devant la force. » Revenu ici, les séparatistes me rendent au Canada : ils sont trop naïfs, trop loin des réalités politiques — ou bien curieusement mobiles et superficiels ³⁰.

Laurendeau écrit également :

[P]our l'instant il est vrai que laissé à moi-même, j'éprouve quelques fois chaque semaine, et même quelques fois par jour, de véritables poussées intérieures vers le séparatisme. Il s'agit là de réactions élémentaires, à caractère émotif, auxquelles je n'accorde pas plus d'importance qu'il ne faut ³¹.

Malgré ces élans pour le séparatisme, Laurendeau ne fait plus preuve de marques d'appui pour la cause nationale. Il s'affirme comme Canadien et Québécois, et cette dualité constante est perceptible dans ses écrits. Laurendeau n'a jamais abandonné l'idée d'une réconciliation pan-canadienne et cherchait toujours un moyen de sortir le Canada de l'impasse politique.

²⁸ *Le Devoir*, 30 septembre 1949.

²⁹ Paul-André Comeau, « Préface » de André Laurendeau, *Journal tenu pendant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Outremont/Sillery, VLB Éditeur/Septentrion, 1990, p. 21.

³⁰ André Laurendeau, *Journal...*, *ibid.*, p. 75 (entrée du 22 février 1964).

³¹ *Ibid.*, p. 174 (entrée du 2 mai 1964).

Dans le Livre 1 de l'introduction générale au rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, mieux connue sous l'appellation de *Pages bleues*, écrit par Laurendeau, on retrouve le commentaire suivant :

Il serait vain de chercher à distinguer dans une œuvre l'apport de l'individu de celui du groupe culturel auquel il appartient ; ou même de vouloir y découvrir soit l'origine de l'auteur, soit sa fidélité au groupe. Si tout apport culturel est d'abord l'œuvre d'un homme, celui-ci n'est jamais sans racines. Enfin il faut retenir que l'œuvre elle-même ne trouvera sa place dans le patrimoine culturel commun à tous les Canadiens que si l'intégration du créateur au milieu canadien est suffisante pour qu'il y ait communication ³².

On retrouve un peu plus loin ces phrases de Laurendeau :

Les relations sociales dans le monde contemporain sont très complexes et embrassent beaucoup plus que la somme des comportements personnels. Pour les comprendre ici, il est nécessaire de les « dépersonnaliser » en quelque sorte, et de faire ressortir les mécanismes selon lesquels des groupes sociaux (ethniques, culturels ou autres) vivent côte à côte, s'intègrent ou se séparent, suivant les différentes catégories d'activités. ³³

Les liens qui unissent chaque individu à sa communauté ci le caractère indissociable de ces deux entités sont des éléments que Laurendeau a développés lors d'une crise canadienne particulièrement importante. Cette relation entre l'individu et la communauté a engendré chez l'intellectuel un nationalisme libéral. Selon Denis Monière, sa théorie du nationalisme s'appuie sur une hiérarchie de principes qui définissent les rapports entre l'individu et la nation.

Ce sont Dieu, la famille, la nation et l'État. [...] Laurendeau explique ainsi l'origine et la nécessité de la nation. Dieu est le principe premier qui crée l'homme et le place dans un milieu naturel. C'est ensuite la famille qui prend le relais et fait de chacun une personne en lui donnant une identité. Mais la famille n'est pas suffisante pour assurer le développement de la personnalité. Elle doit vivre dans un milieu plus vaste : la nation qui est définie comme l'ensemble des hommes capables de communiquer entre eux parce qu'ils partagent une culture commune, des façons semblables de penser, de sentir et d'agir. Enfin, l'État c'est la nation organisée [...]. [...] II

³² Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Livre 1. « Introduction générale », Ottawa, 1967. p. xvi.

³³ *Ibid.*, p. xxxi.

pose en principe que l'individu ne peut exister sans la nation car c'est elle qui lui donne la culture. [...] Pour Laurendeau, c'est la culture qui est le fondement de la nation ³⁴.

Ce nouveau concept de nation, qui faisait la promotion de valeurs libérales, a contribué à transformer le nationalisme, à l'origine étroit et narcissique, en un nationalisme sensible, ouvert aux changements, et prêt à réformer les institutions. Ce changement est à l'origine du mouvement nationaliste qui allait devenir le catalyseur de la Révolution tranquille ³⁵. Tout en reconnaissant que deux idéologies opposées divisaient alors les Québécois après la Deuxième Guerre mondiale, soit le néo-nationalisme et le libéralisme de *Cité libre*, Behiels écrit : « *Slow to be recognized but in many ways the first to take root in Québec was the ideology of neo-nationalism. This significant metamorphosis of French-Canadian nationalism has its origins in the Bloc Populaire Canadien movement* ³⁶. » Nous avons parlé plus haut du rôle de premier plan joué par Laurendeau dans la création du Bloc populaire canadien.

[41]

Il est important de souligner que pour Laurendeau le Québec est nécessairement la communauté de référence des Canadiens français. Selon lui, « [...] le Québec est la capitale du Canada français ; en un certain sens, et, pourrait-on dire, en un sens certain, l'État du Québec est l'État national des Canadiens français [...] ³⁷ ». Toutefois, Laurendeau est conscient des échos possibles du nationalisme sur la vie des Canadiens français. C'est ainsi qu'il dit, en parlant de la faisabilité des délégations du Québec à l'étranger :

Si Québec devient l'État national des Canadiens français, comme Ottawa est surtout l'État national des *Canadians*, il le fera sans disposer des mêmes ressources financières, ni de la même autorité. [...] Si la situation ne variait pas à Ottawa ; si au contraire elle se développait au Québec dans le sens prévu : alors elle deviendrait intolérable. Nous nous

³⁴ Denis Monière, *op. cit.*, 1983, p. 70.

³⁵ Pour un aperçu des débats entourant les questions de libéralisme et de néo-nationalisme, on lira avec intérêt le livre de Michael Behiels mentionné plus haut (cf. note 11).

³⁶ Michael D. Behiels, *op. cit.*, pp. 5-6.

³⁷ André Laurendeau, *Ces choses qui nous arrivent. Chronique des années 1961-1966*, Montréal, Éditions HMH, 1970, p. 40.

rendrions peu à peu compte que notre « État national » est incomplet, relativement pauvre, sans cesse limité dans ses initiatives. Plus il serait devenu « national », au moins en intentions (et les fonctions d'un État national dépassent singulièrement l'ordre culturel), et plus sa faiblesse, ses limites apparaîtraient, plus il réclamerait de pouvoir et d'argent pour des fins perçues et désirées de plus en plus clairement. Ainsi, une politique amorcée, notamment, pour venir en aide aux minorités des autres provinces, pourrait nous entraîner, à la longue, du côté de la sécession ³⁸.

Si, pour Laurendeau, les valeurs individuelles et collectives à l'intérieur du système canadien constituaient la solution idéale à l'impasse politique, la sécession testait toutefois une option. Pour lui, le Canada devait mettre l'accent sur la coopération plutôt que sur la compétition, et cette idée était tout à fait nouvelle.

La quête de l'égalité politique et de la justice sociale

[Retour à la table des matières](#)

Le désir passionné d'égalité collective conjugué à une justice sociale accrue représente le deuxième volet de la pensée politique de Laurendeau. Son nationalisme était motivé par une volonté très ferme de réduire les injustices et les inégalités sociales et politiques. Selon Denis Manière, « [le] nationalisme d'André Laurendeau exprime un refus viscéral de la discrimination et un désir passionné d'égalité ³⁹ ».

Comme nous l'avons déjà mentionné, chez Laurendeau, la notion d'égalité passe par les liens qui unissent l'individu et la communauté. Dans l'introduction générale au Livre 1 du rapport final de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, on lit ceci :

L'égalité individuelle ne saurait exister tout à fait que si chaque communauté a partout les moyens de progresser dans sa culture et d'exprimer celle-ci. Pour ce, elle disposera, dans certains domaines, d'institutions qui lui seront propres alors que, dans les autres, il lui sera

³⁸ *Ibid.*, p. 42.

³⁹ Denis Manière, *op. cit.*, 1990, p. 192.

loisible de participer, dans des conditions satisfaisantes, à des institutions et à des organismes communs ⁴⁰.

Autrement dit, l'égalité individuelle passe par l'égalité collective. Stanley Bréhaut Ryerson ne manque pas de souligner l'aspect collectif de la notion d'égalité chez Laurendeau. Il ne s'agit pas du développement culturel et de l'épanouissement des individus, mais du degré d'autodétermination dont dispose une société par rapport à une autre ⁴¹.

Pour Laurendeau, plusieurs aspects de la notion d'égalité doivent être présents pour assurer aux individus liberté et dignité, mais une constante se dégage de ses écrits : il s'agit de l'égalité entre les « deux peuples fondateurs ». Rappelons qu'en 1932, André Laurendeau faisait la lecture du Manifeste de la « jeune génération » devant une assemblée de quelque 2000 personnes. Après le succès obtenu par cette première assemblée publique, « le groupe du manifeste » décida de se nommer « Jeune-Canada ». À ce moment, le principe de l'égalité des peuples fondateurs était déjà présent dans son esprit. Il déclare alors :

Nous n'entendons pas rallumer de vieilles animosités. Nous croyons au contraire que le seul moyen de ne pas exacerber un nationalisme légitime chez les Canadiens français, c'est de s'appliquer de part et d'autre au respect scrupuleux de chacune des deux races [...]. Le particularisme canadien-français a été une des raisons déterminantes du fédéralisme canadien. Nous entendons que l'on ne dénature point cette pensée des Pères de la Confédération. Nous voulons que les nôtres soient équitablement représentés dans le fonctionnarisme d'État [...]. Nous payons notre part d'impôt ; c'est notre droit d'exiger une représentation équitable dans tous les ministères fédéraux ⁴².

Laurendeau et la « jeune génération » dénonçaient déjà à l'époque les pratiques injustes à l'intérieur du gouvernement fédéral et exigeaient des changements. On dénonçait l'absence de sensibilité envers les Canadiens français qui n'avaient pas accès à l'emploi dans

⁴⁰ Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, *op. cit.*, p. xxxiv.

⁴¹ *Ibid.*; Stanley Bréhaut Ryerson, *op. cit.* pp. 219-220.

⁴² « Le Manifeste de la jeune génération », *Le Devoir*, 17 décembre 1932. Cité dans Monière. *op. cit.*, 1983, pp. 51-52.

la fonction publique canadienne et on critiquait sévèrement la mollesse du gouvernement de R. B. Bennett à cet égard ⁴³.

C'est seulement à la fin des années 1960 qu'allaient voir le jour des mesures pour corriger l'inégalité en matière d'emploi dans la fonction publique. Dans une note au Comité spécial conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes sur la constitution du Canada du 30 mars 1971, Léon Dion évoque l'urgence pour le gouvernement fédéral d'implanter des modifications au niveau des postes administratifs de la fonction publique. En effet,

less than 15 percent of them [100 000 jobs] are held by French speakers at the present time. This means that 1 500 additional recruits would have to be hired each year to reach a level of 30% in ten years ; yet this is the minimum number required to create a French working environment and an adequate pool of talent from which to draw French-speaking senior officials ⁴⁴.

Laurendeau aurait été en parfait accord avec les conclusions de Dion. Il est intéressant de noter que Laurendeau faisait partie des premiers intellectuels qui ont suggéré des changements en ce sens afin de trouver une solution à la dualité canadienne. À ce propos, Michael Behiels note très justement :

French Canadians had to be made welcome in all federal institutions and departments and those agencies had to serve francophones in their maternal language. Overly preoccupied with internal Québec developments, the Cité-libristes found little time to devote to the pursuit of liberal objectives at the federal level. Ironically, it would take a neo-nationalist, André Laurendeau, to turn Cité-Libristes in that direction in the early sixties ⁴⁵.

[42]

Si la non-reconnaissance des droits historiques de la minorité francophone à l'intérieur du Canada pouvait mener le pays à l'éclatement, Laurendeau, tout comme Marcel Rioux et George Grant, croyait que l'américanisation représentait un danger tout aussi menaçant pour le Canada. Il importe de replacer ces commentaires

⁴³ À ce sujet, voir Donald J. Horion, *op. cit.*, p. 58.

⁴⁴ Léon Dion, « Québec and the Future of Canada », dans Dale Thomson (dir.), *Québec Society and Politics: Views from the Inside*, Toronto, McClelland and Stewart, 1973, p. 257.

⁴⁵ Michael D. Behiels, *op. cit.*, pp. 273-274.

dans le contexte, puisque le nationalisme et le séparatisme étaient à la hausse à l’époque. Soulignons qu’au même moment, Diefenbaker menait les affaires canadiennes sans grand souci du Québec.

Les États-Unis représentaient une menace économique et culturelle qui inquiétait Laurendeau. Pour lui, l’américanisation et l’impérialisme de manière générale sont des préoccupations constantes qui remontent aux années 1930. Il s’oppose aussi aux cautions canadiennes des * les politiques étrangères américaines et croit mal venu que le Canada adhère à l’OTAN. Pour Laurendeau, la culture américaine représente un danger plus grand que les problèmes canadiens de démographie ; à son sens, l’américanisation menace le Canada anglais tout autant que le Québec, et une alliance entre les deux communautés est vitale pour tous. Pierre Bourgault, comme plusieurs séparatistes québécois, met au défi Laurendeau et croit qu’il ne comprend plus la logique de l’indépendance et qu’il a perdu la foi.

Pour Laurendeau, le biculturalisme devait raffermir la position culturelle du Canada en Amérique du Nord. Il croyait toutefois qu’un dialogue entre les Québécois et leurs vis-à-vis canadiens aurait comme effet d’amoinrir les problèmes du Canada. Dans un article intitulé « À la base du CANADIANisme », il écrit :

On peut demander que, pour se défendre contre les remous québécois, le Canada anglais parvienne à former une nouvelle unité et réapprenne à se définir. Alors, nous trouverions à *qui parler*, dans les deux sens, et le conflit serait rude. Cela vaudrait mieux, il me semble, que le marécage dans lequel nous pataugeons tous ⁴⁶.

Voici les propos de Laurendeau que l’on retrouve dans l’introduction générale au rapport de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme et qui résument les travaux des commissaires comme suit :

Les deux cultures dominantes [...] s’incarnent au Canada dans des sociétés distinctes. Le mot « société » [...] désigne ici « les formes d’organisation et les institutions qu’une population assez nombreuse, *animée par la même culture*, s’est données et a reçues, dont elle dispose librement sur un territoire assez vaste et où elle vit de façon homogène, selon des normes et des règles de conduite qui lui sont communes. » Et

* Tel quel dans le texte. JMT.

⁴⁶ André Laurendeau, *Ces choses qui nous arrivent...*, op. cit., p. 147.

nous avons reconnu dans le Québec les principaux éléments d'une société francophone distincte. Ainsi en est-il pour l'autre culture dans les provinces anglophones, et, dans une certaine mesure dans le Québec, où le groupe de langue anglaise compense les inconvénients de son statut de minorité par son appartenance à l'ensemble de la société anglophone et par une situation socio-économique très favorable ⁴⁷.

Les anglophones dont parle Laurendeau dans l'extrait précédent occupent le haut du pavé en matière économique, ce qui a pour effet de stimuler les Québécois francophones dans leurs demandes d'ajustements du système fédéral canadien. L'égalité socio-économique était le cheval de bataille de la Révolution tranquille et a poussé plusieurs nationalistes à demander un statut indépendant pour le Québec.

Pour Laurendeau,

[la] vie des deux cultures implique en principe la vie des deux langues. Quand nous approfondirons plus loin la notion d'égalité, nous verrons que, concrètement, tenter de réaliser toutes les mesures possibles d'égalité culturelle, c'est tenter d'abord de réaliser toutes les mesures possibles d'égalité linguistique ⁴⁸.

Cette quête d'égalité pavait le chemin à une justice sociale accrue et faisait preuve d'un esprit d'ouverture envers les régions et les minorités canadiennes.

Cette soif de justice sociale constitue le second volet de la pensée politique de Laurendeau. On observe que les bases de sa pensée étaient déjà en place avant même son retour de France en 1937. Dans le numéro de janvier 1937 de *L'Action nationale*, il signe un article important à propos de la guerre civile espagnole où on peut lire ce qui suit :

On ne confond pas en vain, pendant des décades, la vie éternelle avec un régime social périmé. Dieu n'est pas la police bourgeoise chargée de défendre les grandes propriétés des nobles et de certaines communautés religieuses et l'exploitation éhontée du pauvre par le grand capitalisme [...] ⁴⁹ »

⁴⁷ Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et biculturalisme, *op. cit.*, pp. xxiii-xxiv. Souligné dans le texte.

⁴⁸ *Ibid.*, p. xxix.

⁴⁹ Denis Monière, *op. cit.*, 1983, p. 96.

On peut, à l'exemple du portrait dressé par Linteau *et al.* ⁵⁰, qualifier la philosophie politique de Laurendeau de « réformiste libérale ». La pureté de la culture francophone ne fait pas partie de sa conception de la société québécoise moderne car Laurendeau croit que les principes associés à la démocratie sont essentiels au développement et à la prospérité du pays.

Il dénonçait fréquemment l'exploitation et se plaçait du côté des plus faibles dans ses revendications ⁵¹. Toutefois, et ce contrairement aux collaborateurs de périodiques plus radicaux comme *Parti pris*, il ne lui est jamais venu à l'idée de comparer les conditions socio-économiques des Québécois et celles des pays africains. Alors que les discussions sur la décolonisation font rage au Québec, Laurendeau prend ses distances et écrit : « Ces hommes se sont sentis méprisés comme nous ne l'avons jamais été. Ils sont pauvres comme nous ne l'avons jamais été ⁵². »

En décembre 1962, Laurendeau écrit :

Je hais le préjugé. Je déteste qu'il faille mobiliser dix mille hommes de troupe pour obtenir qu'un étudiant noir suive les cours de l'université d'Oxford, dans le vieil Eut du Mississippi. Je trouve affreux que des hommes en train de s'attaquer à la dignité de l'homme, puissent garder avec rancœur la conviction d'avoir été lésés dans leurs droits, lorsqu'un gouvernement leur a arraché leur proie ⁵³.

Michael Oliver dit très justement que

Laurendeau's sympathies were with those who sought freedom from economic exploitation in Spain and Ethiopia as well as Québec. [...] He was egalitarian in his criticisms of an economic System which erected privileges of wealth ; he was libertarian in his unwillingness to sacrifice personal fulfilment for the sake of collective order ⁵⁴.

⁵⁰ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, François Ricard, *op. cit.*, p. 332.

⁵¹ À ce sujet, voir Michael Oliver, *op. cit.*, p. 210.

⁵² Pierre Bourgault, *Écrits polémiques 1960-1981 : la politique*. Montréal, VLB Éditeur, 1982, p 23.

⁵³ André Laurendeau, *Ces choses qui nous arrivent...*, *op. cit.*, p. 104.

⁵⁴ Michael Oliver, *op. cit.*, p. 210.

[43]

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

L'étude de la pensée politique d'André Laurendeau nous amène à constater à quel point les notions de communauté, d'égalité et de liberté sont, chez lui, étroitement imbriquées. Si le concept de communauté nous semble central plus que tout autre à la compréhension de sa pensée, les notions d'égalité et de liberté ne sont pas moins importantes. L'omission de l'une ou de l'autre de ces trois notions entraînerait inévitablement l'échec des deux autres, quelles qu'elles soient. Le respect de l'égalité tel que l'entend Laurendeau (égalités collective et individuelle) conditionne l'accès de chacun à la liberté nécessaire à son épanouissement et à son dépassement au sein de sa communauté, laquelle sert de tremplin à ses réalisations. De même, sans la liberté, l'égalité s'avérerait sans valeur ; et sans la communauté, l'individu ne saurait guère aspirer à quelque épanouissement. Pour résumer l'attachement d'André Laurendeau envers ces trois notions, nous pourrions dire qu'il était un communautariste, en même temps qu'un nationaliste et qu'un libéral. Le génie de Laurendeau réside précisément dans l'amalgame original qu'il réussit à faire de ces trois notions riches en contradictions.

En tant que nationaliste canadien-français, Laurendeau a toujours cherché à trouver un compromis entre les deux cultures dominantes. Après la défaite référendaire du 20 mai 1980, Laurendeau est à la mode au sein du groupe des nationalistes. La période du *Beau risque*, tout comme les discussions autour des propositions du Lac Meech, portent la trace des écrits de Laurendeau, alors que le désir d'un compromis faisait l'objet de discussions tant au Québec qu'au Canada. L'approche modérée de Laurendeau à propos des questions constitutionnelles a été vue alors comme une voie intéressante par plusieurs intellectuels et acteurs politiques ⁵⁵.

⁵⁵ À ce sujet voir Guy Laforest, *Trudeau and the End of a Canadian Dream*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1995 ; Léon Dion, *op. cit.*, pp. 265-276.

Pour Laurendeau, il était nécessaire de préserver l'expérience canadienne. Pour ce faire, il fallait maintenir les deux cultures dominantes qui sont la caractéristique du Canada. Il était très difficile pour Laurendeau de trouver une solution à la crise constitutionnelle alors que le reste du Canada refusait de reconnaître le Québec comme société distincte.

Laurendeau, tout comme Claude Ryan, un autre rédacteur en chef du *Devoir*, a la « conviction que le Québec constitue une nation et non pas seulement une province ou une communauté culturelle ⁵⁶ ». Cette conviction, qui est une évidence pour la majorité francophone du Québec et que rejette le Canada anglais, constitue selon lui l'obstacle essentiel à la solution du problème constitutionnel.

Nationaliste et libéral, défenseur de la justice sociale, politicien pragmatique refusant le discours sur la colonisation à la mode chez les intellectuels des années 1960 et 1970, Laurendeau est un penseur qui a marqué les idées politiques de son temps.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[44]

Fin du texte

⁵⁶ Claude Ryan, « Il a soulevé les vraies questions et réfuté les réponses toutes faites » dans Robert Comeau et Lucille Beaudry (dir.), *op. cit.* p. 277.